INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

IC – Recrutement d'un consultant international en charge de faire une évaluation du projet - *Stabilisation des populations rurales à travers des systèmes de gestion durable et de gouvernance locale des terres dans l'extrême Sud de Madagascar*

Lieu de la mission: Antananarivo, Madagascar

Durée de la mission: **25 jours calendriers**

Description : Evaluation finale (TE) du projet ***« Stabilisation des populations rurales à travers des systèmes de gestion durable et de gouvernance locale des terres dans l'extrême Sud de Madagascar»*** (Nº PIMS 3127).

Nom du projet: **S L M** - ***Stabilizing Rural Populations through Improved Systems for SLM and Local Governance of Lands in Southern Madagascar***

INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à l'issue de l'achèvement de leur mise en œuvre. Les revues mi-parcours sont optionnelles. Ces termes de référence (TdR) énoncent les attentes pour l'évaluation finale (TE) du projet ***« Stabilisation des populations rurales à travers des systèmes de gestion durable et de gouvernance locale des terres dans l'extrême Sud de Madagascar»*** (Nº PIMS 3127). Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

TABLEAU DE RESUME DU PROJET

Titre du projet :	**Gestion durable et gouvernance locale des terres du Sud de Madagascar** ***Stabilizing Rural Populations through Improved Systems for SLM and Local Governance of Lands in Southern Madagascar***

ID FEM du projet:	3127	Date d'approbation de la PIF	Juillet 2009
Business Unit en Atlas, Nº *Award*, ID Proj.:	MDG10 Award 00058335 Project 00072428	Date d'approbation du DG du FEM	01-septembre-2009
Pays:	Madagascar	Date de signature du PRODOC	05 juillet-2010
Région:	Afrique	Date d'embauche de la coord. du projet:	Sep 2010

Domaine focal FEM:	LD	Date de l'atelier de lancement :	Sep 2010
Fond Fiduciaire	GEF TF	Date prévue de la clôture opérationnelle :	01 Dec 2014
Obj. stratégique du domaine focal FEM :	LD SP& & 2 (agric & forests)	Si révisée, nouvelle date proposée :	30 Juin 2014

Partenaire de m-e-œuvre :	World Wildlife Fund for Nature - WWF
Autres partenaires:	PNUD, Prestataires, réseau ONG/OSC, Ministère de l'environnement et des forêts, Ministère en charge de l'agriculture, Communes concernées, etc., partenaires techniques (GSDM, FOFIFA...)

Montage financier	*à l'approbation (en USD)*	*à la fin du projet (en USD)*
[1] Financement FEM :	$907 750	$907 750
[2] Financement PNUD :	$300 00	$167 736
[3] Gouvernement :	$20 000	$50 000
[4] Autres partenaires :	$2 000 000 + $2 887 250 (en nature)	$3 650 000(GIZ, EU, WWF)
[5] Cofinancement total [2 + 3+ 4]:	$2 320 000 + $2 887 250 (en nature)	$ 3 867 736
COUTS TOTAL DU PROJET [1 + 5]	$6 115 000	$ 4 775 486

OBJECTIF ET PORTEE

La Gestion durable des terres (GDT) correspond à l'adoption de systèmes d'affectation des terres qui, grâce à des pratiques de gestion appropriées, permettent aux usagers des terres de maximiser lés avantages économiques et sociaux dérivés de la terre tout en maintenant, voire en améliorant, les fonctions d'appui écologique des ressources foncières. La GDT peut contribuer à empêcher et contrecarrer les impacts négatifs de la dégradation des terres et augmenter la productivité de l'utilisation des terres et les revenus ruraux.

Ce projet GDT ou SLM (*Sustainable Land Management*) dans l'extrême Sud du pays vise à élaborer un modèle de gestion durable des terres en utilisant des principes d'écosystèmes appropriés et des techniques de gestion agricole et d'élevage adaptées au potentiel des terres dans l'extrême Sud. Le projet associe les décideurs gouvernementaux, les agents techniques des ministères, les organisations non- gouvernementales (ONG), les institutions régionales et les communautés locales.

Les quatre résultats attendus de ce projet sont :

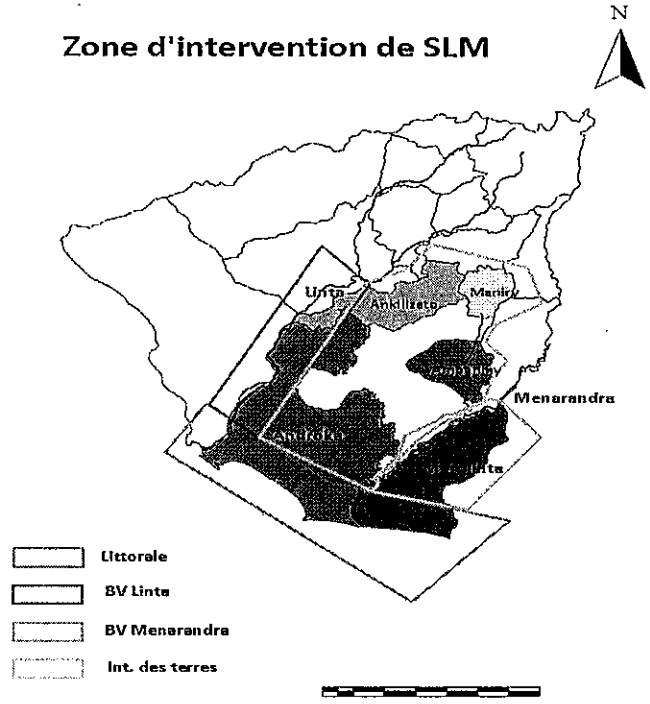
(i) Pour les communes ciblées, représentatives des principales sous-régions agro écologiques du Sud de Madagascar, des modèles reproductibles de la GDT (ou SLM) sont développés et diffusés ;

(ii) Des politiques locales et nationales facilitant le SLM sont formulées et adoptées d'une manière participative à tous les niveaux et la gouvernance locale est promue pour l'intégration dans la politique nationale ;

(iii) Les institutions et les individus ont les capacités pour soutenir et appliquer le SLM au niveau local, régional et national ;

(iv) Le projet est géré avec efficience et un bon ratio cout/efficacité grâce à une gestion adaptative et un bon système de suivi-évaluation.

La zone d'intervention du projet est la partie sud du plateau Mahafaly et le nord du plateau Karimbola. Cinq communes pilotes ont été sélectionnées : Ampanihy, Androka, Ankilizato, Maniry, Marolinta.



Le projet est mis en œuvre sur une période de quatre ans et est exécuté par le World Wildlife Fund for Nature (WWF). Le projet bénéficie des conseils et de la supervision d'un comité de pilotage coprésidé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de l'Environnement et de la

Forêt (MEF). Le *Document de Projet* (PRODOC) a été signé par le PNUD et WWF le 05 juillet 2010 et l'équipe du projet a commencé à se constituer en septembre 2010. La phase de lancement a été achevée en novembre 2010.

Le suivi et l'évaluation (S & E) des politiques au niveau des projets PNUD / FEM a quatre objectifs:

(i) suivre et évaluer les résultats et les impacts ;

(ii) fournir une base pour la prise de décision sur les amendements et les améliorations nécessaires;

(iii) promouvoir la responsabilité l'utilisation des ressources ;

(iv) documenter, fournir une rétroaction sur, et diffuser les leçons apprises.

Un ensemble d'outils est utilisé pour s'assurer que le projet dispose d'un système efficace de S & E.

Une revue globale de l'état d'avancement du projet a été conduite en novembre 2011. Deux revues détaillées du déroulement du projet ont été réalisées durant le troisième trimestre 2012 et le troisième trimestre 2013, dans le cadre du *Project Implementation Review* (PIR).

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l'évaluation consistent à **apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.**

APPROCHE ET METHODE D'EVALUATION

Une approche et une méthode globales[1] pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de **pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact**, comme défini et expliqué dans les « Directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM ». Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (Voir **Annexe C** des présents termes de référence). L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du

[1] Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, à la page 163

PNUD, l'équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur devra effectuer une mission sur le terrain à Madagascar, y compris aux sites du projet (communes de Ampanihy, Androka, Ankilizato, Maniry, Marolinta).

En cohérence avec ce qui précède, cette évaluation devrait comprendre des entretiens et l'analyse des informations avec les principales parties prenantes du projet, données à titre indicatif, mais une liste finale des entités à interviewer sera faite avant le démarrage de la prestation :

1. Ministère de l'Environnement et des Forêts représenté par le Directeur de la Planification et de la Programmation et du Suivi Evaluation (DPPSE)
2. Ministre de l'Agriculture représenté par le Directeur Général Technique (DGT)
3. Le point focal de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD);
4. Le point focal opérationnel du FEM;
5. Le Groupement du Semis Direct de Madagascar (GSDM) représenté par le Directeur Exécutif;
6. Le Trano Ben'ny Tantsaha représenté par le Président
7. La Maison des Paysans (MdP) Atsimo Andrefana représenté par le Directeur Exécutif
8. Le point focal DryNet à Madagascar
9. Les directeurs du développement régional (DDR) des régions Atsimo Andrefana et Androy
10. Les directeurs régionaux de l'Environnement et des Forêts (DREF) Atsimo Andrefana et Androy
11. Les directeurs régionaux du Développement Rural (DRDR) Atsimo Andrefana et Androy
12. Les Maires des 5 communes pilotes (Ampanihy Ouest, Androka, Ankilizato, Maniry et Marolinta)
13. Le Coordonnateurs des Centres de Service Agricole (CSA) d'Ampanihy Andrefana et de Beloha Androy
14. Les participants aux activités du projet (GRET, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques Agriculture (ESSA-Agri), Département des Sciences de la Terre de l'Université d'Antananarivo, ISTOM Paris France, ONG, secteur privé);
15. Les consultants internationaux et nationaux impliqués dans les activités précédentes;
16. Autres partenaires au développement et les organismes d'exécution travaillant dans le même domaine;
17. PNUD (Représentant Résident, DRR, l'Unité Environnement)
18. L'agence d'exécution : WWF MWIOPO (Leader Ecoregional Ala Maiky, Coordinateur du Programme Terrestre de WWF, Directrice de la Conservation, Réprésentant Régional)
19. L'équipe du projet (le chef de projet, l'équipe technique et administrative)

Il est prévu que le consultant va réaliser cette évaluation par le biais d'une combinaison de revues documentaire, entretiens et discussions de groupe avec les intervenants clés, ainsi que des visites de terrain. Le consultant travaillera de façon indépendante, avec l'appui de l'Unité de gestion du projet, de WWF MWIOPO et le Programme de réduction de la pauvreté et les agents de l'Unité du Programme Environnement du PNUD à Madagascar.

L'évaluation devrait porter sur la façon dont le projet aura un impact positif sur la réduction de la pauvreté et la promotion de la durabilité environnementale. Il convient également de garder à l'esprit les priorités nationales recensées par le gouvernement et la façon dont le projet y contribue.

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information. Il examinera les rapports descriptifs du projet et d'autres documents importants ou des rapports et documents pertinents produits par le gouvernement, tels que: le document de projet, les rapports techniques et financiers du projet depuis le démarrage, les documents cadres pour l'exécution du projet (PTP, PTA, Budget, Cadre logique, Plan de suivi évaluation, révisions budgétaires du projet, etc.), les outils de suivi du domaine focal du FEM, les PIRs, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux (notamment le Plan d'action national sur la lutte contre la désertification) et tout autre document que l'évaluateur juge utile pour cette évaluation fondée sur les faits.

Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'**annexe B** des présents termes de référence.

CRITERES D'EVALUATION ET NOTATIONS

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir annexe A) qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité.** Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont incluses dans l'annexe E.

1 Suivi et évaluation	***Notation***
Conception du suivi et de l'évaluation à l'approbation initiale	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	
2 *Agence FEM et partenaire de mis en œuvre*	***Notation***
Qualité de la supervision du PNUD	
Qualité de l'exécution par le partenaire de mis en œuvre WWF	
Qualité globale de la supervision et mise en œuvre	
3 Évaluation des résultats	***Notation***

Pertinence	
Efficacité	
Efficience	
Note globale de la réalisation du projet	
4 Durabilité	***Notation***
Ressources financières :	
Sociopolitique :	
Cadre institutionnel et gouvernance :	
Environnemental :	
Probabilité globale de la durabilité :	

FINANCEMENT/COFINANCEMENT DU PROJET

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. L'évaluateur bénéficiera de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement indiqué en **annexe D**, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

INTEGRATION

Les projets financés et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes.

IMPACT

L'évaluateur appréciera dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact. [2]

[2] Un outil utile pour mesurer les progrès par rapport aux impacts est la méthode ROtI (Review of Outcomes to Impacts) mise au point par le Bureau de l'évaluation du FEM : ROTI Handbook 2009

CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de pays du PNUD à Madagascar. Le bureau de pays du PNUD contactera l'évaluateur en vue de finaliser les modalités de voyage de celui-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'évaluateur afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

CALENDRIER D'EVALUATION INDICATIF

L'évaluation durera au total **25 jours** selon le plan indicatif suivant :

Activité	Durée	Date d'achèvement
Préparation	*04* jours	*J+4*
Mission d'évaluation	*11* jours	*J+15*
Projet de rapport d'évaluation	*07* jours	Dans un délai de deux semaines suivant la mission d'évaluation
Rapport final	*03* jours	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD/GEF sur le projet

Date approximative de démarrage : dès que possible

PRODUITS LIVRABLES EN VERTU DE L'EVALUATION

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités
Rapport initial	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À la direction du projet, BP du PNUD
Projet de rapport final	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de deux semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du PNUD GEF
Rapport final*	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD/GEF sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une **matrice de réponses**, expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

COMPETENCES ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant doit disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM est un avantage. L'évaluateur ne doit pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doit pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Qualifications et compétences requises :

- Formation universitaire dans un domaine pertinent (gestion environnementale, biologie / écologie, sciences naturelles, sciences sociales ou économiques) ;
- 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente, y compris des connaissances techniques solides dans les domaines focaux ciblés, notamment la lutte contre la dégradation des terres et l'agriculture de conservation ;
- Connaissance du PNUD et du FEM, y compris des stratégies et des politiques d'évaluation et de suivi pertinentes ;
- Expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Compétence en gestion adaptative, appliquée en gestion des ressources naturelles ;
- Compétences analytiques démontrées ;
- Bonne connaissance de Madagascar et des enjeux dans les zones arides du grand Sud serait un atout ;
- Expérience en utilisant les indicateurs SMART[3]
- Bonne maîtrise et capacité de communication en français et en anglais.

Le consultant sera recruté par le PNUD Madagascar, en consultation avec le CTR du PNUD-FEM.

CODE DE DEONTOLOGIE DE L'EVALUATEUR

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe F) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les « Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations ».

[3] Spécifique, Mesurable , Atteignable, Réaliste, Temporellement défini

Documents à fournir dans le dossier de candidature

Les consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;
- Formulaire P11 dûment rempli et signé.

Une proposition financière

- La proposition financière doit être soumise sur la base de l'approche forfaitaire (lump sum) et libellée en USD ou toute autre devise convertible au taux UN.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions, les frais de visa éventuels, les honoraires et les frais de séjour, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Les postes à considérer pour cette mission sont :

Postes	Quantité
Global	
Honoraires	25 jours
DSA	25 jours
Voyage International – 1 A/R Classe Eco	1
Mission de terrain	
Voyage Avion 1 A/R – Antananarivo - Tuléar	1
Location véhicule 11 jours terrain Ampanihy et environs	11 jours
Traducteur – 11 jours de terrain	Honoraires tout inclus 11 jours
Divers * détailler selon besoin exprimé	

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d'achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché aux dates et pour les trajets concernés. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit :

* Paiement des DSA et frais de mission logistique (voyage, communication, etc ...) à l'entrée en mission

* Paiement des honoraires au terme de la mission et après remise du rapport final validé.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

En cas d'insatisfaction justifiée, le PNUD se réserve le droit de ne pas considérer le candidat.
Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :
Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme:

- *En adéquation avec les Termes de Référence de la mission*
- *Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière.*

** Evaluation Technique : 70 %*
** Evaluation financière : 30 %*
Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères	Max. Point
Formation universitaire dans un domaine pertinent (gestion environnementale, biologie / écologie, sciences naturelles, sciences sociales ou économiques)	Critère exclusif
10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente, y compris des connaissances techniques solides dans les domaines	/ 40

focaux ciblés, notamment la lutte contre la dégradation des terres, l'agriculture de conservation et les pratiques d'élevage	
Evaluation de la compréhension des TDR	/ 10
Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée	/20
Maitrise des techniques d'évaluation et avoir déjà réalisé des études similaires notamment en Afrique Subsaharienne; Expertise UNDP et FEM.	/ 30
TOTAL / 100	

VALIDATION DES TDRS

Etablis par : Julie BLAZY, Spécialiste Environnement / PNUD

Co-validés par : Fanomezantsoa R. ANDRIANAIVOARIVONY Team Leader Pauvreté-Environnement / PNUD

Verosoa RAHARIVELO, Chargée de Programme Environnement / PNUD

Approuvés par : Jonas MFOUATIE, Représentant Résident Adjoint (P) / PNUD

Fanodira ISANDRATRY, DNP Programme Pays

02 AVR 2014

VICE-PRIMATURE CHARGEE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE